

Vous pouvez effectuer un retour de tonnelet et obtenir un remboursement en suivant les étapes suivantes:

- 1) Communiquez avec votre représentant de la brasserie en question et assurez-vous que les tonnelets en questions seront repris par la brasserie.
- 2) Lorsque les tonnelets sont ramassés de votre établissements, assurez-vous d'obtenir les documents appropriés du personnel de livraison/ramassage
- 3) Numérisez les documents reçus et fournir une copie à l'adresse courriel [Breweries@anbl.com](mailto:Breweries@anbl.com) chez Alcool NB Liquor, en expliquant la raison du retour.
- 4) Le personnel d'ANBL demandera une Note de Crédit de la brasserie, référant aux codes indiqués sur la paperasse numérisée en l'étape 3.
- 5) Le personnel d'ANBL remboursera l'argent sur votre carte de crédit une fois la note de crédit reçues de la brasserie.